



9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B) MG Chemicals UK Limited - FRA

Version Num: A-2.00
Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n° 2015/830)

Date de publication: 21/12/2020
Date de révision: 21/12/2020
L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)
Nom Chimique	Sans Objet
Synonymes	SDS Code: 9200-B; 9200-25ML, 9200-50ML, 9200-1.7L
Autres moyens d'identification	Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	durcisseur d'adhésif
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals UK Limited - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Heame House, 23 Bilston Street, Sedgely Dudley DY3 1JA United Kingdom	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	+(44) 1663-362888	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H314 - Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H361 - TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Catégorie 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Danger

Déclaration(s) sur les risques

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclaration(s) supplémentaires

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Pas Disponible

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions particulières avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection pour les yeux/le visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir les conseils sur cette étiquette).
P302+P352	AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

2.3. Autres dangers

L'ingestion peut provoquer d'importants dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

.REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications
1.68683-29-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	32	<u>Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbonyl]propyle</u>	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4; H332, EUH032 [1]
1.7727-43-7 2.231-784-4 3.Pas Disponible 4.01-2119491274-35-XXXX	30	<u>sulfate-de-baryum</u>	Sans Objet
1.68410-23-1 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.01-2119972323-38-XXXX	24	<u>Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines</u>	STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2; H335, H318, H315 [1]
1.68082-29-1 2.500-191-5 3.Pas Disponible 4.01-2119972320-44-XXXX	7	<u>Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine</u>	Toxicité aiguë (par voie orale) et toxicité aiguë (par inhalation), catégorie de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Sensibilisation respiratoire, catégories de danger 1, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1; H302+H332, H315, H411, H317, H334, H318 [1]
1.112-24-3 2.203-950-6 3.612-059-00-5	3	<u>3,6-diazaoctane-éthylène diamine, triéthylène tétramine</u>	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B;

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

1. Numéro CAS 2. EC Num 3. Numéro index 4. Numéro REACH	[%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications
4. Pas Disponible			H312, H412, H317, H314 [2]
1.140-31-8 2.205-411-0 3.612-105-00-4 4.01-2119471486-30-XXXX	2	<u>2-pipérazin-1-yléthylamine</u>	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4; H312, H412, H317, H314, H302 [2]
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible		

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. <p>Une inhalation de vapeur ou aérosols (fumées) peut provoquer un œdème pulmonaire. Les substances corrosives peuvent causer un dommage au poumon (e.g. œdème pulmonaire, fluide dans les poumons). Comme cette réaction peut être retardée jusqu'à 25 heures après l'exposition, les individus exposés nécessitent un repos complet (de préférence dans une position semi-allongée) et doivent être maintenus sous observation médicale même si aucun symptôme ne s'est (encore) manifesté. Précédant une des ces manifestations, l'administration d'un spray contenant un dérivé de dexaméthasone ou de beclométhasone peut être envisagée. Ceci doit absolument être confié à un docteur ou une personne autorisée par lui/elle. (ICSC13719)</p>
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- ▶ Les signes et symptômes d'un empoisonnement aigu aux cyanures sont une hypoxie cellulaire et sont souvent non-spécifiques.
- ▶ Une cyanose peut être le diagnostic final.
- ▶ Une bradycardie, un patient hypersensible suggèrent un empoisonnement spécifique si une dépression cardiovasculaire et du système nerveux central apparaît.
- ▶ Une attention immédiate doit être portée pour assister la ventilation, l'administration d'oxygène à 100 %, l'insertion d'intraveineuses et la mise en place d'une surveillance cardiaque.
- ▶ Obtenir un gaz sanguin artériel immédiatement et corriger les acidoses métaboliques importantes (pH en dessous de 7.15).
- ▶ Les patients moyennement symptomatiques nécessitent généralement seulement des soins de support. Les nitrites ne devraient pas être donnés de manière imprécise - dans tous les cas d'empoisonnement modéré ou grave, ils doivent être administrés en conjonction avec du thiosulfate. Comme mesure temporaire, fournir des perles de nitrite d'amyle (0.2 ml inhalé pendant 30 secondes par minute) jusqu'à ce que les intraveineuses pour le nitrite de sodium soient installées. 10 ml d'une solution à 3 % sont administrés pendant une durée de 4 minutes afin de produire 20 % de méthémoglobine chez les adultes. Suivi directement par 50 ml d'une solution de 25 % de thiosulfate de sodium, à la même vitesse, IV. Si les symptômes réapparaissent ou persistent dans les 1/2 - 1 heure, répéter le nitrite et le thiosulfate à 50 % de la dose initiale. Comme le mode d'action implique une conversion métabolique du thiosulfate en thiocyanate, une défaillance rénale peut augmenter la toxicité du thiocyanate.
- ▶ Le bleu de méthylène n'est pas un antidote.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Si une intervention avec du nitrite d'amyle est pratiquée, alors le Kits de Traitement Médical doit contenir les suivants:

- ▶ Une boîte contenant une douzaine d'ampoules de nitrite d'amyle.
- ▶ Deux ampoules stériles de solution de nitrite de sodium (10 ml d'une solution à 3 % pour chacune)
- ▶ Deux ampoules stériles de thiosulfate de sodium (50 ml d'une solution à 25 % chacune)
- ▶ Une seringue stérile de 10 ml Une seringue stérile de 50 ml. Deux aiguilles stériles pour intraveineuse. Un garrot.
- ▶ Une douzaine de pansements de gaze.
- ▶ Des gants en latex.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

- ▶ Un sac 'Risque biologique' pour un traitement des équipements souillés/contaminés.
 - ▶ Un lot d'instructions sur les cyanures sur les premiers soins et les traitements médicaux.
- Remarques sur l'utilisation du nitrite d'amyle (AN) :
- ▶ AN est très volatile et inflammable - ne pas fumer ou utiliser proche d'une source d'allumage.
 - ▶ En cas de traitement du patient dans une zone venteuse ou aérée, fournir un abri ou une protection (chemise, murs, cylindres, mains en forme de coupe, etc.) afin d'éviter que les vapeurs de nitrite d'amyle de partent au loin. Conserver l'ampoule entre le vent et le nez l'objectif de faire pénétrer le nitrite d'amyle dans les poumons du patient.
 - ▶ Les sauveteurs doivent éviter d'inhaler du AN pour éviter des vertiges et perdre de leurs compétences.
 - ▶ Allonge le patient. Du au fait que l'AN dilate des vaisseaux sanguins et diminue la pression artérielle, le coucher aidera le patient à demeurer conscient.
 - ▶ NE PAS utiliser en excès - une utilisation excessive peut mettre le patient en état de choc. Une expérience dans les usines de DuPont n'a pas montrée d'effets secondaires d'un traitement avec du nitrite d'amyle.

REMARQUES ADDITIONNELLES:

- ▶ Les principales procédures médicales de traitement peuvent varier e.g. Les E.U. (La méthode FDA est recommandée par DuPont) utilise le nitrite d'amyle comme un générateur de méthémoglobine, suivi par un traitement avec du nitrite de sodium puis du thiosulfate de sodium.

MODES D'ACTION : Le nitrite d'amyle (AN) réagit avec l'hémoglobine (HB) pour former environ 5% de méthémoglobine (MHB). Le nitrite de sodium (NaNO₂) réagit avec l'hémoglobine pour former approximativement 20-30 % de méthémoglobine. La méthémoglobine attire les ions de cyanures (CN) des tissus et les attache à eux et devient de la cyanmethémoglobine (CNMHB). Les thiosulfate de sodium (Na₂S₂O₃) convertie la cyanmethémoglobine en thiocyanate (HSCN) qui est traité par les reins. i.e. AN + HB = MHB
 NaNO₂ + HB = MHB
 CN + MHB = CNMHB
 Na₂S₂O₃ + CNMHB + O₂ = HSCN

- ▶ L'administration des sels d'antidote en solution saline normale par intraveineuse, Lait de Ringers ou autre fluide IV disponible.
- ▶ La pratique européenne peut utiliser du 4-diméthylaminophénol (DMAP) comme générateur de méthémoglobine. De même, de l'hydroxycobalamine (Vitamine B12a) est utilisée. L'hydroxycobalamine fonctionne en réagissant avec le cyanure pour former de la cyanocobalamine (Vitamine B12) qui est excrétée dans les urines.
- ▶ Les procédures de sécurité du travail européennes et australiennes proposent de l'acide édétique dicobalte (Kelocyanor) comme antidote. Celui-ci agit en chélateur sur le cyanure pour former du cobaltcyanure qui est excrété dans les urines. Dans tous les cas, une thérapie hyperbare peut augmenter l'efficacité du kit antidote de cyanure.

En cas d'exposition grave ou souvent répétée à des matériaux contenant de fortes doses d'alcalin :

- ▶ Les problèmes respiratoires sont rares mais se produisent parfois à cause d'un œdème des tissus mous. Sauf si une intubation endotrachéale peut avoir lieu avec une vision directe, la cricothyroïdotomie ou la trachéotomie doivent être envisagées. L'oxygène est administré comme prescrit.
- ▶ La présence de choc suggère une perforation et requiert une voie intraveineuse et l'administration de liquides.
- ▶ Les dommages dus aux alcalins corrosifs ont lieu par nécrose liquéfactive là où la saponification des graisses et la solubilisation des protéines permet une pénétration profonde dans le tissu. Les alcalins continuent de nuire après l'exposition.

INGESTION:

- ▶ Le lait et l'eau sont les meilleurs diluants L'adulte ne peut boire que des verres d'eau.
 - ▶ Les agents neutralisants ne doivent jamais être administrés car la réaction exothermique peut faire des dégâts.
- * La catharsis et l'émesis sont tout à fait contre-indiquées

* Le charbon actif n'absorbe pas l'alcalin.

* Un lavement gastrique ne doit pas être entrepris.

Les soins sont :

- ▶ Supprimez l'alimentation par voie orale au début.
- ▶ Si l'endoscopie confirme la blessure transmucoale, commencez la prise de stéroïdes seulement dans les premières 48 heures.
- ▶ Évaluez avec précision la taille de la nécrose tissulaire avant d'envisager le recours à l'intervention chirurgicale. d. Les patients doivent être encouragés à rechercher des soins médicaux dès qu'ils ont des difficultés pour avaler. (dysphagie)

PEAU ET YEUX :

- ▶ La blessure doit être irriguée pendant 0-0 minutes.
- ▶ Les blessures aux yeux requièrent de la saline.

[Ellenhorn Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser les procédures de lutte incendie adaptées aux lieux environnants. ▶ Ne pas approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Combustible. ▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO₂) oxydes d'azote (NO_x) oxydes de soufre (SO_x) oxydes de métal d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les canalisations des zones de stockage ou d'utilisation doivent comporter des bassins de rétention pour les ajustements de pH et la dilution des déversements avant l'évacuation ou l'élimination du produit. ▶ Vérifier régulièrement la présence de déversements et fuites. ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. ▶ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé. 																																																																	
Eclaboussures Majeures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures. Classe des produits chimiques : bases Pour une libération sur le sol : sorbants recommandés listés dans l'ordre de priorité.</p> <table border="1" data-bbox="389 745 992 775"> <thead> <tr> <th>TYPE DE SORBANT</th> <th>RANG</th> <th>APPLICATION</th> <th>COLLECTE</th> <th>LIMITATIONS</th> </tr> </thead> </table> <p>LIBERATIONS DANS LE SOL - FAIBLE</p> <table border="1" data-bbox="389 833 1061 1032"> <tbody> <tr> <td>Polymère réticulé - particule</td> <td>1</td> <td>Avec une pelle</td> <td>Avec un pelle</td> <td>R, W, SS</td> </tr> <tr> <td>Polymère réticulé - coussin</td> <td>1</td> <td>Au lancer</td> <td>Avec une fourche</td> <td>R, DGC, RT</td> </tr> <tr> <td>Argile sorbant - particule</td> <td>2</td> <td>Avec une pelle</td> <td>Avec une fourche</td> <td>R, I, P</td> </tr> <tr> <td>Verre-mousse - coussin</td> <td>2</td> <td>Au lancer</td> <td>Avec une fourche</td> <td>R, P, DGC, RT</td> </tr> <tr> <td>Minéral expansés - particule</td> <td>3</td> <td>Avec une pelle</td> <td>Avec une pelle</td> <td>R, I, W, P, DGC</td> </tr> <tr> <td>Verre-mousse - particule</td> <td>4</td> <td>Avec une pelle</td> <td>Avec une pelle</td> <td>R, W, P, DGC</td> </tr> </tbody> </table> <p>LIBERATIONS DANS LE SOL - MOYENNE</p> <table border="1" data-bbox="389 1090 981 1290"> <tbody> <tr> <td>Polymère réticulé - particule</td> <td>1</td> <td>Soufflante</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, W, SS</td> </tr> <tr> <td>Argile sorbant - particule</td> <td>2</td> <td>Soufflante</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, I, P</td> </tr> <tr> <td>Minéral expansé - particule</td> <td>3</td> <td>Soufflante</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, I, W, P, DGC</td> </tr> <tr> <td>Polymère réticulé - coussin</td> <td>3</td> <td>Soufflante</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, DGC, RT</td> </tr> <tr> <td>Verre-mousse - particule</td> <td>4</td> <td>Soufflante</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, W, P, DGC</td> </tr> <tr> <td>Verre-mousse – coussin</td> <td>4</td> <td>Au lancer</td> <td>Tracto-pelle</td> <td>R, P, DGC, RT</td> </tr> </tbody> </table> <p>Légende DGC : Pas efficace quand la surface du sol est dense R : Non réutilisable I : Non incinérable P : Efficacité réduite en cas de pluie RT : Non efficace quand le terrain est accidenté SS : A ne pas utiliser dans les sites environnementaux sensibles W : Efficacité réduite en cas de vent Référence : Sorbents for Liquid Hazardous Substance Cleanup and Control; R.W Melvold et al: Pollution Technology Review No. 150: Noyes Data Corporation 1988</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Envisager une évacuation (ou protéger les lieux). ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. Neutraliser/décontaminer les résidus. ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. ▶ Après les opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et les équipements avant le stockage et la réutilisation. ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence. 	TYPE DE SORBANT	RANG	APPLICATION	COLLECTE	LIMITATIONS	Polymère réticulé - particule	1	Avec une pelle	Avec un pelle	R, W, SS	Polymère réticulé - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, DGC, RT	Argile sorbant - particule	2	Avec une pelle	Avec une fourche	R, I, P	Verre-mousse - coussin	2	Au lancer	Avec une fourche	R, P, DGC, RT	Minéral expansés - particule	3	Avec une pelle	Avec une pelle	R, I, W, P, DGC	Verre-mousse - particule	4	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC	Polymère réticulé - particule	1	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, SS	Argile sorbant - particule	2	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, P	Minéral expansé - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, W, P, DGC	Polymère réticulé - coussin	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, DGC, RT	Verre-mousse - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, P, DGC	Verre-mousse – coussin	4	Au lancer	Tracto-pelle	R, P, DGC, RT
TYPE DE SORBANT	RANG	APPLICATION	COLLECTE	LIMITATIONS																																																														
Polymère réticulé - particule	1	Avec une pelle	Avec un pelle	R, W, SS																																																														
Polymère réticulé - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, DGC, RT																																																														
Argile sorbant - particule	2	Avec une pelle	Avec une fourche	R, I, P																																																														
Verre-mousse - coussin	2	Au lancer	Avec une fourche	R, P, DGC, RT																																																														
Minéral expansés - particule	3	Avec une pelle	Avec une pelle	R, I, W, P, DGC																																																														
Verre-mousse - particule	4	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC																																																														
Polymère réticulé - particule	1	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, SS																																																														
Argile sorbant - particule	2	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, P																																																														
Minéral expansé - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, W, P, DGC																																																														
Polymère réticulé - coussin	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, DGC, RT																																																														
Verre-mousse - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, P, DGC																																																														
Verre-mousse – coussin	4	Au lancer	Tracto-pelle	R, P, DGC, RT																																																														

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition. ▶ Utiliser une zone bien ventilée. ▶ ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit.
-------------------	---

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter de fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés. ▶ Eviter les dommages physiques aux containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage. ▶ Utiliser les procédures de travail adaptées. ▶ Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée face aux standards d'exposition pour assurer que des conditions de travail sûres soient maintenues. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p>
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant. <p>NE PAS conserver près de acides, ni des agents oxydants.</p> <p>Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source de chaleur ou d'allumage.</p>

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<p>NE PAS utiliser de containers en aluminium galvanisés ou plaqués.</p> <p>Emballer comme recommandé par le fabricant.</p> <p>Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.</p> <p>Pour les matériaux à faible viscosité et les solides:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. ▶ Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis. <p>Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C) et les solides (entre 15 C deg et 40 deg C)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballages possédant un chapeau démontable; ▶ Conserves avec une fermeture à friction et ▶ Cartouches et tubes à faible pression devraient être utilisés - <p>Dans le cas où une combinaison d'emballage est utilisée, avec les emballages internes en verres, en porcelaine ou en grès, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.</p>
Incompatibilité de Stockage	<p>Eviter les acides forts.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter le contact avec le cuivre, l'aluminium et leurs alliages. <p>Eviter une réaction avec des agents oxydants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les amines sont incompatibles avec les isocyanates, les organiques halogénés, les peroxydes, les phénols (acides), les époxydes, les anhydrides et les hydracides. I ▶ incompatible avec les agents réducteurs forts tels que les hydrides en raison de la libération de gaz inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
sulfate-de-baryum	inhalation 10 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 10 mg/m ³ (Locale, chronique) <i>inhalation 10 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 13 000 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	115 µg/L (L'eau (douce)) 600.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 207.7 mg/kg soil dw (sol) 62.2 mg/L (STP)
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	cutanée 1.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.9 mg/m ³ (Systémique, chronique) <i>cutanée 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 0.97 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	0.004 mg/L (L'eau (douce)) 0 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.041 mg/L (Eau (Marine)) 411.01 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 41.1 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 82.18 mg/kg soil dw (sol) 3.14 mg/L (STP)
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	cutanée 1.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.9 mg/m ³ (Systémique, chronique) <i>cutanée 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 0.97 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	0.004 mg/L (L'eau (douce)) 0 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.043 mg/L (Eau (Marine)) 434.02 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 43.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 86.78 mg/kg soil dw (sol) 3.84 mg/L (STP)
2-pipérazin-1-yléthylamine	cutanée 3.33 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 10.6 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 15 µg/m ³ (Locale, chronique) inhalation 10.6 mg/m ³ (Systémique aiguë) inhalation 80 mg/m ³ (Local, aiguë)	0.058 mg/L (L'eau (douce)) 0.006 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.58 mg/L (Eau (Marine)) 215 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 21.5 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1 mg/kg soil dw (sol) 250 mg/L (STP)

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Sans Objet

Limites d'urgence

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
sulfate-de-baryum	Barium sulfate	15 mg/m3	170 mg/m3	990 mg/m3
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	C-18 Unsaturated fatty acid, dimers, reaction products with polyethylenepolyamines; (Versamid 140 polyamide resin; Versamid 125)	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	Triethylenetetramine	3 ppm	14 ppm	83 ppm
2-pipérazin-1-yléthylamine	Aminoethylpiperazine, N-	6.4 mg/m3	71 mg/m3	420 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	Pas Disponible	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	Pas Disponible	Pas Disponible
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	Pas Disponible	Pas Disponible
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	Pas Disponible	Pas Disponible
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	Pas Disponible	Pas Disponible
2-pipérazin-1-yléthylamine	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	E	≤ 0.1 ppm
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	E	≤ 0.1 ppm
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	E	≤ 0.1 ppm
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	E	≤ 0.1 ppm
2-pipérazin-1-yléthylamine	D	> 0.1 to ≤ 1 ppm
Notes:	<i>bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

En tant que fumées de procédés de colle :

MEL-TWA: 0.6 mg/m3 tel que les solubles de cyclohexane [HSE, UK]

BRMA-TWA: 0.25 mg/m3 tel que les solubles de cyclohexane [BRMA Code de Pratique]

La fumée de colle est un mélange complexe et indéterminé de substances et est définie comme 'fumée produite par le mélange et le malaxage de colle naturelle et de polymères synthétiques combinés avec des produits chimiques et dans les procédés qui transforment le mélange résultant en produits finis ou en partie de produits finis et incluant toutes les procédures d'inspection dans lesquelles les fumées continuent d'être impliquées'.

'Fumée' décrit généralement des particules solides générées par des réactions chimiques ou par une condensation de l'état gazeux, habituellement après une évaporation des substances fondues, et souvent accompagnée par une réaction chimique telle qu'une rupture d'oxydation ou thermique.

Suite...

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Plusieurs agents chimiques peuvent apparaître dans les fumées de colle qui sont des cancérigènes animaux ou expérimentaux, toutefois, en raison du nombre de produits chimiques utilisés ou formés durant la production de colle, des difficultés surviennent dans l'attribution d'effet particulier pour une exposition donnée. Un cancer de l'estomac a été associé avec le travail dans les emplois en départ de la ligne de production; un cancer des poumons et des œsophages inférieures avec tous les procédés et une lymphome avec les emplois dans lesquels une exposition couplée aux solvants survient. D'autres cancers ont également été rapportés avec des tumeurs au foie apparaissant comme phénomène secondaire. Aucun niveau de non-effets n'a été déterminé.

Deux études ne montrent aucun excès de cancer de la vessie chez les ouvriers entrant dans l'industrie après 1950 : l'excès de risque avant cette date est supposé résulter de l'exposition aux bêta-naphthylamines résiduels utilisés auparavant comme anti-oxydants.

En tant que poussières de procédés de la colle :

MEL-TWA: 6 mg/m³ [HSE, UK]

La poussière de procédés avec de la colle est un mélange complexe et variable de particules définies comme 'poussière apparaissant dans les étapes de production de la colle que les ingrédients sont manipulés, pesés, ajoutés à ou mélangés avec des élastomères naturels ou synthétiques. Cela n'inclut pas les poussières provenant de l'abrasion de colle traitée mais apparaît durant la préparation des composés de colle synthétique ou naturelle.

Il y a quelques preuves qu'une exposition professionnelle aux poussières de colle produit une incidence accrue sur le cancer de l'estomac. Les données HSE concluent qu'il y a un faible mais significatif excès des cancers de l'estomac associés avec les procédés initiaux de production de colle. Un cancer de l'estomac représente un marqueur de classe sociale important, qui peut conduire à une surestimation du risque. Un rapport provenant des Etats-Unis décrit qu'une exposition dans les lieux de production de colle produit une maladie pulmonaire mais ceci n'a pas été conforté par une épidémiologie anglaise ni par des rapports de l'industrie.

Aucun niveau de non-effet n'a été déterminé. La MEL était considérée appropriée car elle était perçue comme relativement pratique pour l'industrie pour satisfaire à cette valeur.

Les durcisseurs polyamide ont une volatilité et une toxicité bien réduites et sont bien moins irritants pour la peau et les yeux que les durcisseurs d'amide. Toutefois, les polyamides commerciaux peuvent contenir un pourcentage de résidu d'amide non-réagi et tout contact inutile devrait être évité.

Le TLV-TWA recommandé est basé sur des résultats satisfaisants réalisés durant l'emploi d'une limite interne pour le nitrate de baryum dans un laboratoire national. On ne connaît pas quel degré de sécurité ajoutée cette limite incorpore.

8.2. Contrôles de l'exposition

<p>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</p>	<p>Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.</p> <p>Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.</p> <p>Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des 'vélocités d'échappement' variées qui, à leurs tours, déterminent la 'vélocité de capture' de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.</p> <table border="1" data-bbox="384 904 1485 1189"> <thead> <tr> <th>Type de Contaminant :</th> <th>Vitesse de l'air :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).</td> <td>0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)</td> <td>0.5-1 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)</td> <td>1-2.5 m/s (200-500 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>frottements, explosion abrasive, tonnage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)</td> <td>2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1" data-bbox="384 1240 1267 1413"> <thead> <tr> <th>Valeur basse de l'intervalle</th> <th>Valeur haute de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture</td> <td>1 : courants d'air perturbant la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.</td> <td>2 : des contaminateurs à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, usage intensif</td> </tr> <tr> <td>4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement</td> <td>4 : Petite console de contrôle uniquement</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>	Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :	Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)	Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)	jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)	frottements, explosion abrasive, tonnage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)	Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle	1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce	2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif	4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement
Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :																				
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)																				
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)																				
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)																				
frottements, explosion abrasive, tonnage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)																				
Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle																				
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce																				
2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité																				
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif																				
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement																				
<p>8.2.2. Protection Individuelle</p>																					
<p>Protection des yeux/du visage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de protection chimique. Protection faciale complète. ▶ NE PAS porter de lentilles de contact. Les lentilles de contact posent un risque particulier ; les lentilles souples absorbent les irritants et toutes les lentilles les concentrent. 																				
<p>Protection de la peau</p>	<p>Voit protection Main ci-dessous</p>																				
<p>Protection des mains / pieds</p>	<p>Des gants en PVC remontant jusqu'au coude.</p> <p>Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.</p> <p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application. La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection and.has à observer lors du choix final. L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent: · Fréquence et la durée de contact, · La résistance chimique du matériau du gant, · L'épaisseur du gant et · dextérité Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national). · En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon</p>																				

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

	<p>la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. - Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. - Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. - Les gants contaminés doivent être remplacés. Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit: - Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min - Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min - Juste quand le temps de pénétration < 20 min - Médiocre lorsque se dégrade de matériau de gant Pour les applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé. Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants. Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple: - Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. - Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butadiène), des bottes et des tabliers. ▶ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine). ▶ NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> · Combinaisons intégrales. · Tablier en PVC. · Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave. · Douche oculaire. · Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité. <p>Note : Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.</p>

Produit(s) recommandé(s)**INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

'Forsberg Clothing Performance Index'.

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

9200 Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Matériel	CPI
BUTYL	A
NEOPRENE	C
NITRILE	C
PE/EVAL/PE	C
VITON	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptes suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtere de type AK-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	AK-AUS P2	-
1000	50	-	AK-AUS P2
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	AK-2 P2
10000	100	-	AK-3 P2
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	amber		
État Physique	liquide	Densité relative (Water = 1)	1.18
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>122	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	<0.001	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>L'inhalation de bases corrosives peut irriter les voies respiratoires. Des symptômes incluant toux, suffocation, douleur et dommages aux muqueuses. Dans les cas graves, des tuméfactions des poumons peuvent apparaître, quelquefois après un délai de quelques heures à quelques jours. Il peut se produire une faible pression artérielle, une faiblesse et un pouls rapide, et sons craquetant.</p> <p>L'inhalation de durcisseurs d'amine de résine d'époxyde (comprenant les polyamines et les additifs d'amines) peut provoquer des spasmes des bronches et des périodes de toux durant plusieurs jours après l'arrêt de l'exposition. Même de faibles traces de ces vapeurs peuvent déclencher une réaction intense chez les personnes présentant un 'asthme aux amines'. La littérature contient plusieurs exemples d'intoxication systémiques après l'utilisation d'amines dans les systèmes de résines d'époxyde.</p> <p>L'inhalation de vapeurs d'amines peut causer une irritation des muqueuses du nez et de la gorge, et une irritation des poumons avec des détresses respiratoires et de la toux. Des gonflements et inflammations du système respiratoire sont observées dans les cas graves ; avec des maux de tête, nausées, faiblesses, et anxiétés. Ils peut également survenir un cornage.</p> <p>Les effets et symptômes causés par le cyanure d'hydrogène dépendent de l'intensité et de la durée de l'exposition. Une inhalation de courte durée de 20-40 ppm de cyanure d'hydrogène peut engendrer de légers symptômes, tandis qu'une dose de 270 ppm peut être fatale en une minute. Les expositions aiguës aux cyanures sont la cause de décès par cyanose et suffocation. Des expositions à de très faibles doses de cyanure d'hydrogène peuvent provoquer des faiblesses, maux de tête, confusions, nausées et vomissements. Une pression sanguine habituelle avec un pouls rapide est habituelle dans les cas non sévères. La respiration varie avec l'intensité de l'exposition : rapide pour une exposition légère, ou lente et haletante en cas d'exposition importante. Les symptômes d'une exposition légère disparaissent quand l'exposition s'arrête.</p>
Ingestion	<p>Une ingestion des corrosifs alcalins peut produire des brûlures autour de la bouche, des ulcères et des tuméfactions des muqueuses, une production importante de salive, avec une inaptitude à parler ou à avaler. Les œsophages et l'estomac peuvent endurer des douleurs de brûlures, des vomissements et des diarrhées peuvent s'ensuivre. Des tuméfactions peuvent engendrer des détresses respiratoires et une asphyxie ; un choc peut avoir lieu. Un rétrécissement des œsophages, de l'estomac ou des valvules stomacales peut se produire immédiatement ou après un long délais (semaines ou années). Les expositions importantes peuvent perforer les œsophages ou l'estomac, conduisant à des infections de la poitrine ou de la cavité abdominale, avec de faibles douleurs de poitrine, des raideurs abdominales et de la fièvre. Tout ceci pouvant engendrer la mort.</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p> <p>Une ingestion d'agents d'amine d'époxy-curing (durcisseurs) peut causer une douleur abdominale importante, une nausée, un vomissement et une diarrhée. Le vomit peut contenir du sang et des muqueuses. Si la mort ne survient pas dans les 24 heures, il peut se produire une amélioration chez les patients pour 2-4 jours uniquement, suivi ensuite par un soudain retour de la douleur abdominale, une forte rigidité abdominale ou une hypotension; cela indique que des dommages corrosifs à retardement au niveau gastriques ou au niveau des œsophages ont eu lieu.</p> <p>L'ingestion de composés solubles de baryum peut engendrer une ulcération des muqueuses des voies gastro-intestinales, une rigidité des muscles du visage et du coup, une gastro-entérite, un vomissement, une diarrhée, des tremblements musculaires et une paralysie, une anxiété, une faiblesse, un souffle laborieux, des irrégularités cardiaques dues aux contractions des muscles lisses cardiaques et striés (souvent violentes et douloureuses), un pouls lent et irrégulier, une hypertension, des convulsions et une défaillance respiratoire.</p>

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

<p>Contact avec la peau</p>	<p>Le matériau peut produire des d'importantes brûlures chimiques après un contact directe avec la peau. Un contact de la peau avec le matériau peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption. Les agents aminés d'époxy-curatif (durcisseurs) peuvent provoquer en premier lieu des irritations de la peau et des dermatoses d'hypersensibilité chez les individus prédisposés. Les réactions cutanées comprennent des démangeaisons intolérables et d'important boursoufflements du visage. Des ampoules, avec suintements importants de liquide et des croûtes et écailles peuvent également apparaître. Les personnes présentant des «dermatoses aux amines» peuvent encourir des réactions dramatique si elles sont exposées de nouveau à de faibles quantités. Les personnes fortement sensibles peuvent même réagir aux résines originales contenant de faibles quantités de durcisseurs d'amines n'ayant pas réagit. De faibles quantités d'amines volatiles peuvent accélérer les symptômes dermatologiques chez les individus sensibles. Des expositions prolongées ou répétées peuvent produire une nécrose des tissus.</p> <p>Le contact de la peau avec des alcalins corrosifs peut engendrer de fortes douleurs et des brûlures; des tâches brunes peuvent apparaître. La zone atteinte peut être nécrosée, douce ou gélatineuse au toucher. La destruction des tissus peut être profonde.</p> <p>Les vapeurs volatiles d'amines produisent des irritations et inflammations de la peau. Un contact direct peut causer des brûlures. Elles peuvent être absorbées à travers la peau et causer les même effets que lors d'une ingestion, provoquant le décès. La peau peut présenter des blancheurs, des rougeurs et des papule urticarienne.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p>								
<p>Yeux</p>	<p>Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.</p> <p>Le contact direct avec un alcalin corrosif peut engendrer une douleur et des brûlures. Un œdème, la destruction de l'épithélium, une opacification de la cornée et une irrite peuvent se produire.</p> <p>Les fumées des amines volatiles entraînent des irritations de l'œil, des larmoiements, des conjonctivites et des œdèmes mineurs transitoires qui créent des halos autour des lumières (glauropsie). Cette conséquence disparaît d'elle même quelques heures après la fin de l'exposition et n'entraînent pas de répercussions physiologiques Bien que l'œil n'est pas abîmé, la glauropsie prédispose un individu à des accidents physiques et réduit ses capacités lorsqu'il doit conduire un véhicule par exemple. Un contact direct et local avec un liquide peut endommager l'œil de manière permanente dans le cas d'un poids moléculaire faible.</p>								
<p>Chronique</p>	<p>Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcéraives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermite et/ou une conjonctivite.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, est probable et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.</p> <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>L'exposition au matériel peut avoir des effets sur la fertilité humaine, selon les résultats d'études sur des animaux.</p> <p>L'exposition au matériel peut entraîner des problèmes chez l'homme dus à l'apparition d'effets toxiques, selon les résultats d'études sérieuses sur des animaux. Ces preuves suffisent pour affirmer l'apparition de toxicité en absence de signes de toxicité de la mère ou en présence de doses similaires à d'autres effets toxiques qui ne sont toutefois pas une conséquence secondaire non-spécifique des autres effets toxiques.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> <p>Une exposition chronique aux cyanures et à certains nitriles peut engendrer des interférences avec la prise d'iode par la glande thyroïde et le grossissement en résultant. Ceci apparaît à la suite d'une conversion métabolique de fragments de cyanure en thiocyanate. Une insuffisance de la thyroïde peut également survenir comme résultat d'une conversion métabolique des cyanures correspondants aux cyanates. Une exposition à de faibles quantités de composés de cyanure sur de longues périodes sont rapportées comme étant la cause d'une perte d'appétit, maux de tête, faiblesses, nausées, somnolences, douleurs abdominales, changements du goût et des odeurs, crampes musculaires, perte de poids, bouffées convulsives sur le visage, nez coulant persistant et irritation de la partie supérieure des voies respiratoires et des yeux. Ces symptômes sont non-spécifiques à une exposition au cyanure et donc l'existence d'une toxicité chronique au cyanure demeure spéculative. Un contact mineur répété avec les cyanures produit un érythème caractéristique avec démangeaisons, papules (petits points superficiels sur la peau) et une sensibilisation possible. Des soucis ont été exprimés que des expositions de faible niveau à long terme pourraient engendrer un dommage des nerfs des yeux.</p> <p>Les composés de baryum peuvent provoquer une forte pression artérielle, une irritation des voies respiratoires et des dommages au foie, a la rate, et à la moelle osseuse. Une exposition prolongée peut causer une inflammation des poumons et une cicatrisation. Les symptômes de ceci incluent une toux sèche s'aggravant, un souffle court lors d'exercice, une augmentation de l'ampliation thoracique et une faiblesse. Des flegmes croûtés durant la toux apparaissent plus tardivement, avec plus de difficultés respiratoires et une autre perte de la capacité pulmonaire. Le sulfate de baryum ne cause aucune cicatrice permanente des poumons.</p>								
<p>9200 Adhésif Époxy Structurel (Partie B)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pas Disponible</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible				
TOXICITÉ	IRRITATION								
Pas Disponible	Pas Disponible								
<p>Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl]propyle</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit): irritant *</td> </tr> <tr> <td>Inhalation(Rat) LC50 5.61 mg/l/4h^[2]</td> <td>Skin: irritant, Draize Score 3.6*</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 >15380 mg/kg^[2]</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): irritant *	Inhalation(Rat) LC50 5.61 mg/l/4h ^[2]	Skin: irritant, Draize Score 3.6*	Oral(Rat) LD50 >15380 mg/kg ^[2]	
TOXICITÉ	IRRITATION								
Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): irritant *								
Inhalation(Rat) LC50 5.61 mg/l/4h ^[2]	Skin: irritant, Draize Score 3.6*								
Oral(Rat) LD50 >15380 mg/kg ^[2]									
<p>sulfate-de-baryum</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>≈15000 mg/kg^[2]</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> <tr> <td>Oral(Souris) LD50 >3000 mg/kg^[2]</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	≈15000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible	Oral(Souris) LD50 >3000 mg/kg ^[2]			
TOXICITÉ	IRRITATION								
≈15000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible								
Oral(Souris) LD50 >3000 mg/kg ^[2]									
<p>Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pas Disponible</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible				
TOXICITÉ	IRRITATION								
Pas Disponible	Pas Disponible								

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 >5000 mg/kg^[2]</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Oral(Rat) LD50 >5000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible									
TOXICITÉ	IRRITATION													
Oral(Rat) LD50 >5000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible													
3,6-diazoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dermiquel (lapin) LD50: 805 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit):20 mg/24 h - moderate</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 =2780 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit); 49 mg - SEVERE</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 =4300 mg/kg^[2]</td> <td>Skin (rabbit): 490 mg open SEVERE</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 2500 mg/kg^[2]</td> <td>Skin (rabbit): 5 mg/24 SEVERE</td> </tr> <tr> <td>Oral(Souris) LD50 =1600 mg/kg^[2]</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermiquel (lapin) LD50: 805 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit):20 mg/24 h - moderate	Oral(Rat) LD50 =2780 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit); 49 mg - SEVERE	Oral(Rat) LD50 =4300 mg/kg ^[2]	Skin (rabbit): 490 mg open SEVERE	Oral(Rat) LD50 2500 mg/kg ^[2]	Skin (rabbit): 5 mg/24 SEVERE	Oral(Souris) LD50 =1600 mg/kg ^[2]		
TOXICITÉ	IRRITATION													
Dermiquel (lapin) LD50: 805 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit):20 mg/24 h - moderate													
Oral(Rat) LD50 =2780 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit); 49 mg - SEVERE													
Oral(Rat) LD50 =4300 mg/kg ^[2]	Skin (rabbit): 490 mg open SEVERE													
Oral(Rat) LD50 2500 mg/kg ^[2]	Skin (rabbit): 5 mg/24 SEVERE													
Oral(Souris) LD50 =1600 mg/kg ^[2]														
2-pipérazin-1-yléthylamine	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oral(Rat) LD50 2140 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit): 20 mg/24h - mod</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)^[1]</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Skin (rabbit): 0.1 mg/24h - mild</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Skin (rabbit): 5 mg/24h - SEVERE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Yeux: effet nocif observé (irritant)^[1]</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Oral(Rat) LD50 2140 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - mod		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]		Skin (rabbit): 0.1 mg/24h - mild		Skin (rabbit): 5 mg/24h - SEVERE		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]	
TOXICITÉ	IRRITATION													
Oral(Rat) LD50 2140 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - mod													
	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]													
	Skin (rabbit): 0.1 mg/24h - mild													
	Skin (rabbit): 5 mg/24h - SEVERE													
	Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]													
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques													

ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-[[2-(PIPÉRAZIN-1-YL)ÉTHYL]CARBAMOYL]PROPYLE	<p>Le produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires, et causer des dommages aux poumons incluant une réduction de leurs fonctions.</p> <p>Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.</p>
SULFATE-DE-BARYUM	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS, POLYMÉRISÉS AVEC DES ACIDES GRAS DE TALLÖL ET LA N,N'-BIS(2-AMINOÉTHYL)ÉTHANE-1,2-DIAMINE	<p>Une attention doit être portée aux diathésiques atypiques, caractérisés par une susceptibilité accrue aux inflammations nasale, à l'asthme et à l'eczéma.</p> <p>Les alvéolites allergiques exogènes sont introduit principalement par des immuno-complexes allergènes spécifiques de type IgG ; les réactions à médiations cellulaires (lymphocytes T) peuvent être impliqués. Une telle allergie est de type retardataire de 4 heures par rapport au début de l'exposition.</p> <p>De nombreuses études sur le potentiel de sensibilisation du coco-amide DEA indiquent que cet amide acide gras induit une dermatose de contact allergique et un certain nombre de rapports sur des tests de patchs pour allergie cutanée au coco-amide DEA ont été publiés. Ces tests indiquent que l'allergie au coco-amide DEA est de plus en plus commune.</p> <p>Les alkanolamides sont fabriqués par condensation de diéthanolamine et de l'ester méthylique d'un acide gras à longue chaîne. Les alkanolamides sont susceptibles de former de la nitrosamine, ce qui constitue un problème de santé potentiel. Une contamination par nitrosamine est possible soit depuis une contamination pré-existante du diéthanolamine utilisé dans la production du coco-amide DEA, soit depuis la formation de nitrosamine par des agents de nitrosation dans des formules contenant du coco-amide DEA. Selon la Cosmetic Directive (2000), le coco-amide DEA ne doit pas être utilisé dans des produits contenant des agents de nitrosation en raison des risques de formation de N-nitrosamines. Dans les cosmétiques, le contenu maximal autorisé est de 5 % de dialkanolamides d'acide gras, et le contenu maximal en N-nitrosodialkanolamides est de 50 mg/kg. Le conservateur 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol est un agent de nitrosation reconnu pour les amines et amides secondaires et tertiaires. Des essais de modélisation ont indiqué que le 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol peut conduire à une N-nitrosation du diéthanolamine pour former un composé cancérigène, le N-nitrosodiéthanolamine, qui est un cancérigène puissant du foie chez les rats (IARC 1978).</p> <p>Plusieurs amides d'acide gras ont été testés lors d'essais de génotoxicité à court terme. Aucune indication d'un potentiel quelconque de création d'un dommage génétique n'a été observée. Le lauramide DEA a été testé lors d'essais de mutagénicité et n'a pas présenté d'activité mutagène sur des souches de salmonella typhimurium ou sur des cellules d'embryons de hamsters. Le coco-amide DEA n'a pas présenté de caractère mutagène sur les souches de salmonelle typhimurium lors de tests avec ou sans activation métabolique.</p>
3,6-DIAZOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE	<p>Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.</p> <p>Une exposition au produit pour des périodes prolongées peut provoquer des défauts physiques dans le développement de l'embryon (téatogénèse)</p>
9200 Adhésif Époxy Structurel (Partie B) & ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-[[2-(PIPÉRAZIN-1-YL)ÉTHYL]CARBAMOYL]PROPYLE & PRODUITS DE RÉACTION DE DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS AVEC DES POLYÉTHYLÈNEPOLYAMINES & 3,6-DIAZOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	<p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p>
9200 Adhésif Époxy Structurel (Partie B) & DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS, POLYMÉRISÉS AVEC DES ACIDES GRAS DE TALLÖL ET LA N,N'-BIS(2-	<p>Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogénèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de</p>

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

AMINOÉTHYL)ÉTHANE-1,2-DIAMINE & 3,6-DIAZAOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.
ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-([2-(PIPÉRAZIN-1-YL)ÉTHYL]CARBAMOYL)PROPYLE & PRODUITS DE RÉACTION DE DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS AVEC DES POLYÉTHYLÈNEPOLYAMINES & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
3,6-DIAZAOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✓
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

9200 Adhésif Époxy Structurel (Partie B)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-([2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle)propyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96	Poisson	>3.5mg/L	2
	EC50	48	crustacés	32.00mg/L	4
	EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1.15mg/L	2
	NOEC	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>=1.15mg/L	2
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96	Poisson	7.07mg/L	2
	EC50	48	crustacés	5.18mg/L	2
	EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.11mg/L	2
	NOEC	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.25mg/L	2
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96	Poisson	7.07mg/L	2
	EC50	48	crustacés	7.07mg/L	2
	EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.34mg/L	2
	EC10	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.78mg/L	2
	NOEC	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.5mg/L	2
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48	crustacés	31.1mg/L	1
	EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.5mg/L	1
	NOEC	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	<2.5mg/L	1

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

2-pipérazin-1-yléthylamine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96	Poisson	>100mg/L	2
	EC50	48	crustacés	32mg/L	2
	EC50	72	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	495mg/L	2
	EC100	48	crustacés	100mg/L	2
	NOEC	48	crustacés	10mg/L	2

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Les données d'études sur l'eau du robinet faites avec des volontaires humains indiquent que les sulfates produisent un effet laxatif à des concentrations de 1000-1200 mg/litre, mais n'enregistrent pas d'augmentation dans les diarrhées, de hydratation et perte de poids. La présence de sulfate dans l'eau potable peut aussi donner un goût notable ; la concentration de sulfate qui indique le seuil de goût le plus faible est d'approximativement 250 mg/litre comme le sel sodium.

Le sulfate peut aussi contribuer à la corrosion des systèmes de distribution.

Aucunes directives de santé valables en ce qui concerne le sulfate dans l'eau potable ne sont proposées. Cependant, nous assistons à une probabilité croissante des plaintes consécutives au goût notable de l'eau provoqué par l'augmentation des concentrations dans l'eau au dessus de 500 mg/litre.

Directives du sol:

Critère Hollandais:

Cyanure libre: 1 mg/kg (objectif)

20 mg/kg (intervention)

cyanure complexe (pH 5):

5 mg/kg (objectif)

50 mg/kg (intervention)

Standards de la Qualité de l'Air:

Pas de directive de sécurité recommandée en raison des propriétés carcinogènes.

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS	BAS
2-pipérazin-1-yléthylamine	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS (BCF = 5)
2-pipérazin-1-yléthylamine	BAS (LogKOW = -1.5677)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS (KOC = 309.9)
2-pipérazin-1-yléthylamine	BAS (KOC = 171.7)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet
Critères PBT remplies?	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets


Élimination du produit / emballage	Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.
------------------------------------	--

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible. ▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une Autorité de gestion des déchets locale ou régionale pour un traitement dans le cas où aucun traitement ni facilité d'entreposage n'ont pu être identifiés. ▸ Traiter et neutraliser dans une usine de traitement approuvée. ▸ Le traitement doit comprendre: une neutralisation avec un acide dilué adapté suivi par : un enfouissement dans un lieu approuvé ou une incinération dans un appareil approuvé (après un ajout de produit combustible adéquat). ▸ Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

		quantité limitée: For 9200-25ML, 9200-50ML, 9200-1.7L
--	--	---

Transport par terre (ADR-RID)

14.1. Numéro ONU	2735													
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine); POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine)													
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>classe</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </table>	classe	8	Risque Secondaire	Sans Objet									
classe	8													
Risque Secondaire	Sans Objet													
14.4. Groupe d'emballage	II													
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux													
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Identification du risque (Kemler)</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Code de classification</td> <td>C7</td> </tr> <tr> <td>Étiquette de danger</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>274</td> </tr> <tr> <td>quantité limitée</td> <td>1 L</td> </tr> <tr> <td>Code tunnel de restriction</td> <td>2 (E)</td> </tr> </table>		Identification du risque (Kemler)	80	Code de classification	C7	Étiquette de danger	8	Dispositions particulières	274	quantité limitée	1 L	Code tunnel de restriction	2 (E)
Identification du risque (Kemler)	80													
Code de classification	C7													
Étiquette de danger	8													
Dispositions particulières	274													
quantité limitée	1 L													
Code tunnel de restriction	2 (E)													

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	2735						
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine); AMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine)						
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Sous-risque ICAO/IATA</td> <td>Sans Objet</td> </tr> <tr> <td>Code ERG</td> <td>8L</td> </tr> </table>	Classe ICAO/IATA	8	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet	Code ERG	8L
Classe ICAO/IATA	8						
Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet						
Code ERG	8L						
14.4. Groupe d'emballage	II						
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux						

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A3 A803
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	855
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	30 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	851
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y840
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	0.5 L

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	2735	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine); POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	8
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	II	
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-A , S-B
	Dispositions particulières	274
	Quantités limitées	1 L

Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	2735	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine); POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines et 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	II	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	C7
	Dispositions particulières	274
	Quantités Limitées	1 L
	Équipement requis	PP, EP
	Feu cônes nombre	0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

sulfate-de-baryum Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

2-pipérazin-1-yléthylamine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; sulfate-de-baryum; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine; 3,6-diazoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine; 2-pipérazin-1-yléthylamine)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)
Japon - ENCS	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin- 1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine)
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	21/12/2020
date initiale	31/03/2016

Codes pleins de risques de texte et de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé de la version SDS

Version	Date de révision	Sections mises à jour
2.7.1.1.1	21/12/2020	Santé chronique, Classification, Propriétés physiques

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Raison du Changement

A-2.00 - Mise à jour de la classification.